



Avis de Consultation du public

AFFAIRE SUIVIE PAR : Nathanaël MOREAU, chargé de mission inondation

OBJET : Consultation du Public du Programme d'Action de et de Prévention des Inondation du bassin de l'Agout

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout a l'honneur de vous annoncer que le Programme d'Action et de Prévention des Inondation du bassin de l'Agout (PAPI Agout) a été déposé pour instruction auprès des services de l'état le 22 mars 2024.

Ce programme est le fruit d'un long travail de concertation et d'analyse qui a mené à la création de 33 fiches actions à engager sur les 6 années à venir avec pour objectif de prévenir et de réduire la vulnérabilité du territoire face au risque inondation. Le contenu du programme a été validé par plusieurs instances dont la Commission Locale de l'Eau (CLE) et le conseil syndical du SMBA, composé notamment d'élus du territoire, et par le Comité technique du projet PAPI Agout dont font parties l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le département du Tarn, le région Occitanie et les services de l'état.

Aujourd'hui, nous soumettons le dossier du PAPI Agout à la consultation du public afin de recueillir les avis des habitants et autres structures sur la stratégie et les actions inscrites au PAPI Agout. Ce dossier sera consultable sur notre site internet sur la période suivante :

Date de début de consultation : Vendredi 12 avril 2024 à 16h

Date de fin de consultation : Lundi 13 mai 2024 à 16h

Un formulaire est présent en ligne afin de nous adresser les commentaires et remarques sur l'ensemble des pièces du dossier. Le lien du site internet pour consulter le dossier et accéder au formulaire est le suivant :

Lien vers le dossier PAPI Agout : bassin-agout.fr/consultation-publique

Une synthèse de la consultation sera réalisée afin de prendre en compte les éléments qui seront remontés. Les pièces du PAPI Agout pourront être modifiées suite à l'analyse et la présentation de la synthèse au Comité de pilotage du PAPI Agout.

Nous vous remercions par avance de votre participation et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Fait à Lagarrigue, le 9 avril 2024

M. Jean-Louis BATTUT
Président du SMBA